

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2026 - 20h30

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, en session ordinaire sous la présidence de Jean-Michel GIROUX.

Présents : GIROUX Jean-Michel, BADIER Aimée, BARTH David, BOLLIET Alexis, BOUCHON Dominique, CHARIERE Céline, DECAT Camille, DUBREUIL Meryem, DUMAS Jacques, FOURNIER Christophe, GOYFFON Geneviève, GUILLON Magalie, JOSSERAND Christelle, NOTTON Annie, POMMEREL Christian, POUPLIER Jean-Noël

Absents Excusés: FARJAT Alexis pouvoir à Christian POMMEREL, MORELLET Jacques pouvoir à Jacques DUMAS, MILET Gaëtan.

Convocation du 19/02/2026

Secrétaire de séance : Christophe FOURNIER

Le Conseil Municipal a :

- APPROUVÉ, à l'unanimité, les procès-verbaux du Conseil Municipal du 25/11/2025 et 18/12/2025
- APPROUVÉ, à l'unanimité, les comptes administratifs 2025 sous la présidence de Monsieur Dominique Bouchon, Adjoint aux Finances.

Opérations conformes aux comptes de gestion présentés par le centre des finances publics :

1) **BUDGET COMMUNAL** :

Fonctionnement :

Dépenses : 1 564 775, 99 €

Recettes : 2 106 592, 60 €

Résultat 2025 + 541 816, 61 €

Excédent antérieur reporté : + 269 112, 63 €

Résultat net : + 810 929,24 €

Investissement :

Dépenses : 1 364 146, 79 €

Recettes : 1 493 318, 02 €

Résultat 2025 129 171, 23 €

Déficit antérieur reporté : - 545 676,30 €

Solde : - 416 505, 07 €

Reste à réaliser 2025 : - 2 000, 00 €

Résultat net : - 418 505, 07 €

Soit un résultat cumulé 2025 de + 392 424,17 €

2) BUDGET ASSAINISSEMENT :

Exploitation :

Dépenses : 148 543, 48 €

Recettes : 139 053,37 €

Résultat 2025 : - 9 490,11 €

Excédent antérieur reporté + 31 767, 68 €

Résultat net + 22 277,57 €

Investissement :

Dépenses : 318 274, 74 €

Recettes : 52 835, 67 €

Résultat 2025 - 265 439, 07 €

Excédent antérieur reporté + 344 135, 24 €

Résultat net : + 78 696, 17 €

Soit un résultat cumulé 2025 de + 100 973, 74 €

3) BUDGET EAU :

Exploitation :

Dépenses : 20 135, 03 €

Recettes : 58 168, 36 €

Résultat 2025 + 38 033,33 €

Excédent antérieur reporté + 251 584,75 €

Résultat net : + 289 618,08 €

Investissement :

Dépenses : 4 200, 00 €

Recettes : 21 635, 03 €

Résultats 2025 :	+	17 435,03 €
Excédent antérieur reporté	+	196 822, 84 €
<hr/>		
Résultat net :	+	214 257, 87 €
Soit un résultat cumulé 2025 de	+	503 875,95 €

- APPROUVÉ, à l'unanimité, les résultats 2025 à intégrer aux budgets primitifs 2026, à savoir :

Budget Communal :

Résultats 2025 :	Fonctionnement :	+ 810 929, 24 €
	Investissement :	- 416 505, 07 €
	Restes à réaliser :	- 2 000, 00 €

Affectation : le conseil a décidé de reporter l'excédent de fonctionnement (810 929, 24 €) de la façon suivante :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement compte 1068 (418 505, 07 €) et report en section de fonctionnement 392 424, 17 €

- DECIDÉ, à l'unanimité, sur proposition de la commission finances le maintien des taux d'imposition de 2025 pour 2026, soit :

- Taxe foncière sur le bâti : 35,17 %
- Taxe foncière sur le non-bâti : 33, 49%
- Taxe foncière d'habitation sur les résidences secondaires : 13,13%

- ADOPTÉ, à l'unanimité, le Budget Primitif 2026 de la commune :

Fonctionnement (Dépenses/Recettes) :	2 523 574, 17 €
Investissement (Dépenses/Recettes) :	1 974 905, 07 €

Pour l'exécution de ce budget le conseil municipal a :

- * validé le tableau de subventions versées aux associations (liste affichée en mairie) ;
- * retenu un taux de fongibilité des crédits à 7,5 %

- VALIDÉ, à l'unanimité, le montant d'attribution de compensation proposé par la communauté de communes soit 366 455, 00 € et le montant du fonds de concours Voirie de 3 225,60 €

- AJOURNÉ, à l'unanimité, la décision de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) avec le projet de création d'une centrale photovoltaïque à Avrillat aux lieux-dits Aux Combes et Sur Autachet , après lecture d'un courrier d'habitants d'Avrillat s'opposant à ce projet.
- RETENU, à l'unanimité, le prix de 2 € / m² pour l'achat de terrains agricoles Rue du 11 juillet afin de poursuivre les travaux de la voie douce Rue du Juillet / Leymiat
- ACCEPTÉ la vente, à madame Yvonne Trocon , d'une parcelle de 42 ca située à Leymiat , au prix de 35 € le m² soit 1470,00 € (1 Contre - 1 abstention- 16 Pour)
- RETENU, à l'unanimité, la société COSEEC pour la maintenance du terrain de football à hauteur de 3 interventions par an et pour un montant annuel de 4905,60 € TTC.
- ACCEPTÉ, à l'unanimité, le contrat proposé par la société EIFFAGE pour la maintenance des caméras de vidéo-surveillance et la gestion du système pour un montant annuel de 4080,00 € TTC
- RENOUVELÉ, à l'unanimité, le contrat des pro-logiciels Canis (gestion des animaux dangereux) et Municipol pour un coût annuel de 544,90 € TTC
- MODIFIÉ, à l'unanimité, le tableau des emplois communaux suite à la stagiairisation d'un agent au service technique
- INSTITUÉ, à l'unanimité, une indemnité de manquement de fonds au profit du personnel chargé des fonctions de régisseurs- Le versement de l'indemnité est fonction d'un barème de référence fixé par arrêté individuel fixant le montant de l'indemnité (640 € / an pour la comptable)

Clôture de la séance à 22h10

Le Maire,
Jean-Michel GIROUX